



LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

PAR

JÉRÔME HUET

Professeur émérite à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas
Directeur du Centre d'Etudes Juridiques et Economiques du
Multimédia, CEJEM, Université de Paris II
Directeur de recherche de l'Institut de la Chambre de Commerce
Internationale

**MARDI, 27 SEPTEMBRE 2016
DE 15H00 A 18H00**

suivi d'un cocktail

XSG AVOCATS

59, rue Boissière

75116 Paris

Méto : Boissière (L6) / Victor Hugo (L2)



Places limitées

Confirmation d'inscription avant le 7 septembre 2016.

Informations générales et inscription:

Tél. : +33 1 45 53 95 95 - secretariat@xsgavocats.com



SEMINAIRE DE FORMATION SUR LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

PAR MONSIEUR LE PROFESSEUR JÉRÔME HUET

Professeur émérite à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas

- 14h30 : **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
- 14h50 : **PROPOS INTRODUCTIF** par Maître Xavier Skowron-Gálvez,
Avocat au Barreau de Paris
- 15h00 : **1^{ère} PARTIE**: Balayage de l'ordonnance n°2016-131 du 10
février 2016, *«portant réforme du droit des contrats, du
régime général et de la preuve des obligations »* :
- Changement de numérotation du Code civil.
 - Maintien des solutions jurisprudentielles, parfois doctrinales.
 - Disparitions.
 - Innovations majeures.
- 16h15 : **PAUSE**
- 16h30 : **2^{nde} PARTIE** : **Exposé des principaux aspects de la réforme** :
- Formation du contrat : négociations, validité, forme, nullité, caducité, interprétation.
 - Exécution du contrat : Entre les parties, à l'égard des tiers, durée du contrat, cession du contrat, conséquences d'une inexécution, dommages-intérêt.
 - Extinction de l'obligation : paiement par le débiteur, compensation, confusion, remise de dette.
 - Preuve de l'obligation : principes, admissibilité, modes.
- 18h00 : **COCKTAIL**